

Double diplôme ESSEC Grande Ecole - ENSAE

Interview du professeur Indjehagopian du département Systèmes d'Information et de Décision et responsable de la filière actuariat et des doubles diplômes récemment signés avec l'École Centrale Paris et l'ENSAE.



Janvier 2011

Pourquoi ce double diplôme avec l'ENSAE ? Quelle est sa valeur ajoutée ?

Ce double diplôme renforce de façon significative les compétences scientifiques de nos étudiants en économie, en finance de marché, en méthodes quantitatives, en sciences sociales, en gestion des risques.

À quelles fonctions peuvent prétendre ces futurs doubles diplômés ?

La double compétence acquise à l'ESSEC et à l'ENSAE permettra à nos étudiants double diplômés d'occuper des postes de cadres supérieurs ou de managers dans des secteurs de l'économie (banque, assurance, conseil et audit) ou encore de choisir des métiers à fort contenu quantitatif : actuariat, analyse économique, finance de marché, marketing quantitatif...

Parmi les anciens ESSEC-ENSAE (avant que le double diplôme n'existe, des étudiants faisaient les deux formations de façon complémentaire), certains sont passés dans de grandes banques (la Banque mondiale ou la BCE). D'autres sont restés dans des domaines très techniques de la finance quantitative.

Quel est le nombre d'étudiants concernés par an ?

5 par école.

Quelles sont les conditions requises pour candidater ?

L'étudiant ESSEC doit avoir été admis sur concours après classe préparatoire économique et commerciale voie scientifique (S) ou préparatoire littéraire voie B/L, avoir validé sa 1^{re} année à l'ESSEC en ayant obtenu un score minimum de 600 au GMAT, et être inscrit en licence de mathématique.

Comment s'opère la sélection ?

La sélection se fait sur dossier contenant les notes du bac, de prépa, celles obtenues à l'ESSEC et celles du 1^{er} semestre de la licence de mathématique. Elles sont accompagnées d'une lettre de motivation et d'un CV.

Quand peuvent-ils candidater et quelle est la durée des études dans l'école partenaire ?

Les ESSEC candidatent en avril de leur 1^{re} année et ceux de l'ENSAE en avril de leur 2^e année. Ils restent 2 ans dans l'école partenaire.

Y-a-t-il des équivalences, dispenses ?

Le principe du double diplôme est de reconnaître une partie des cours et des stages de l'institution partenaire. Ainsi, pour l'étudiant ESSEC, 10 cours suivis à l'ENSAE seront reconnus et validés par équivalence dans le cursus de l'ESSEC. De même, les stages effectués en France ou à l'international dans le cadre du cursus à l'ENSAE seront pris en compte dans le calcul des expériences professionnelles et internationales exigées pour le diplôme de l'ESSEC.

Il n'y a donc pas d'allongement de la scolarité ?

Il y a nécessairement un allongement des parcours. Le double diplôme s'obtient en cinq ans.